

Ayant été à l'origine du tarif « Transloire » avec mes collègues élus de l'agglomération d'Orléans en 1995, et en ayant négocié les termes, au moment des travaux de construction de la première ligne de tramway et de démolition de l'autopont Candolle, je me permets d'appeler ceux qui voudraient remettre en cause ce dispositif à un surcroît de réflexion. De nombreux salariés qui habitent au nord de l'agglomération et travaillent au sud ou l'inverse sont très attachés à « Transloire », qu'ils ont plébiscité. Ce tarif incitatif réduit les embouteillages en centre ville, le temps de transport, et donc la pollution. Il faudrait développer ce type d'initiative plutôt que d'y mettre fin. C'est pourquoi le dialogue et l'écoute des usagers me paraissent aujourd'hui nécessaires avant que des décisions définitives soient prises.

Jean-Pierre Sueur